

COMMUNE DE BRACON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 juin 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt et un avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Bracon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrice VILLALONGA, Maire.

Nombre de membres : 11
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11
Convocation du 11/06/2020
Affichage du 30/06/2020

Présents : MM. TRIPARD, DELACROIX Adjoint, CASTELLA, FATON, MARAUX, LAMARD, BERNARD, ARTIGA, RICHARD

Absents excusés : JACQUEMARD pouvoir à Villalonga,

Secrétaire de séance : Stéphane FATON

Objet : Demande de modification simplifiée du PLU de Bracon Quartier A la Ronde

Le Maire expose la demande de modification du tracé de l'emplacement réservé ER 13. Cet emplacement prévu pour l'aménagement d'une voie douce à travers les zones à urbaniser. Or dans sa partie nord le tracé de l'emplacement réservé débouche sur une propriété privée. Il est demandé à la Communauté de Communes que cette voie douce rejoigne l'emplacement réservé ER 14 via la parcelle 146.

Après délibération, Le Conseil Municipal à l'unanimité

- DEMANDE à la Communauté de Communes Arbois, Poligny, Salins Cœur du Jura, compétente en matière d'urbanisme, de lancer une procédure de modification simplifiée du PLU de Bracon portant sur l'emplacement réservé numéroté ER 13
- AUTORISE le Maire pour toutes démarches et signatures inhérentes à la procédure

Pour extrait conforme
Le Maire